

## Agenda national des formations dans le domaine de l'énergie

Communiqué de presse, Berne, 9 décembre 2024

*La main-d'œuvre qualifiée est un pilier central pour la réalisation des objectifs de la Confédération et des cantons en matière de politique énergétique et climatique. Les services cantonaux de l'énergie et l'Office fédéral de l'énergie présentent l'Agenda énergie, un vaste portail d'information commun sur les formations dans le domaine de l'énergie ([www.agenda-energie.ch](http://www.agenda-energie.ch)). Le portail, qui s'adresse aux spécialistes, aux représentantes et représentants des communes ainsi qu'à tout public intéressé par le domaine de l'énergie, recense l'ensemble des offres de formation de Suisse.*

En collaboration avec les cantons, la Confédération encourage la formation de base ou continue des personnes assumant des tâches en lien avec la mise en œuvre de la loi sur l'énergie. Le nouvel agenda national doit permettre de remplir encore mieux cette mission. L'agenda soutient en outre les objectifs de l'offensive de formation du secteur du bâtiment et y contribue en favorisant la relève en main-d'œuvre qualifiée.

### Large éventail d'offres destiné aux spécialistes du domaine de l'énergie

Les offres de formation continue répertoriées dans l'agenda sont très diversifiées : elles vont des offres cantonales et des cours d'associations faïtières et d'organisations de branche telles que Minergie et le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) à des formations continues dispensées par de hautes écoles spécialisées et des universités, en passant par des cursus de formation continue de niveau supérieur. Les spécialistes en énergie peuvent suivre des formations ciblées dans les domaines de l'efficacité énergétique des bâtiments et des installations techniques du bâtiment ou se former aux directives légales dans le domaine de l'énergie dans les bâtiments, et étendre ainsi leurs compétences.

### Actualisation manuelle ou automatique

L'agenda national est régulièrement actualisé pour intégrer les offres figurant dans les différents calendriers de formation régionaux et cantonaux. Les établissements de formation, les associations faïtières et les organisations de branche ont également la possibilité d'y ajouter manuellement les événements qu'ils proposent. Les personnes intéressées peuvent s'adresser aux interlocuteurs indiqués ci-dessous. La réalisation de l'agenda se fait en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Rendez-vous sur le site [agenda-energie.ch](http://agenda-energie.ch) pour découvrir l'agenda national et ses offres de formations de base ou continues dans le domaine de l'énergie.

## Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK)

L'EnFK est l'organe qui traite les questions techniques spécifiques au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). À ce titre, elle joue un rôle important dans le développement des prescriptions et des mesures dans le domaine de l'énergie.

## Office fédéral de l'énergie

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) est le centre de compétences du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour les questions liées à l'approvisionnement énergétique et à l'utilisation de l'énergie. Il soutient la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. En 2022, l'OFEN a lancé l'[offensive de formation du secteur du bâtiment](#) en collaboration avec le secteur du bâtiment et des établissements de formation.

Interlocuteur (en langue française) :

Serge Boschung, chef du Service de l'énergie du canton de Fribourg,  
membre du groupe de travail formation et perfectionnement EnFK/OFEN  
Tél. 026 305 28 46, [serge.boschung@fr.ch](mailto:serge.boschung@fr.ch)

Interlocuteur (en langue allemande) :

Paul Hürlimann, Leiter Abteilung Energie Kanton Luzern, Vorsitz Arbeits-  
gruppe Aus- und Weiterbildung EnFK/BFE  
Telefon 041 228 65 62, [paul.huerlimann@lu.ch](mailto:paul.huerlimann@lu.ch)

Office fédéral de l'énergie, service de presse, [media@bfe.admin.ch](mailto:media@bfe.admin.ch), 058 460 81 52

## Liens :

Agenda énergie : [agenda-energie.ch](http://agenda-energie.ch)

[RS 730.0 - Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie](#)

[Offensive de formation du secteur du bâtiment visant à remédier à la pénurie de spécialistes \(suisseenergie.ch\)](#)